Marseillan

Lo Cridaire

N°6
Mars / Avril 2009

Les Ephélides
Institut de beauté

Soins visage et corps
Epilations - UV
Pierres chaudes - Shiatsu

MARY COHR PARIS

Lundi, mardi, jeudi
Vendredi : 9h 19h
Mercredi : 9h 12h
et 14h - 18h
Samedi : 9h - 17h

Tél. 04 67 77 62 78
3, place de la République - 34340 Marseillan

ADR IMMOBILIER

Achat
Vente
Location
centre ville Marseillan

04 67 21 88 63
www.adr-marseillan-immobilier.com

ENT. KELLY PROJETS
Depuis 1984

8, Avenue de la ZI
34340 Marseillan
Tél. 04 67 77 64 20
Fax : 04 67 77 62 74
E-mail : kelly.projets.sarl@wanadoo.fr
www.e-monsite.com/kelly.projets

TOITURE

- Charpente
- Traitement charpente
- Zinguerie
- Isolation
- Velux
- Neuf + Ancien
- Photovoltaïque

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

RÉNOVATION
VILLA CLÉ EN MAIN
MAÎTRE D'ŒUVRE

CIP
QUALIBAT

FACADE TRADITIONNELLE

- A la chaux

- Résultat Garantie

Cap'tifs
Coiffe vos envies

HAUTE COIFFURE MODE

18 Boulevard Lamartine
34340 Marseillan
04 67 77 26 75

-5€

Sur tous les services, sur présentation de ce bon.
Offre non cumulable

Valable jusqu'au 10/05/2009

Céléa boutique
Anciennement Thierry Boutique

"TOUT POUR LA MAISON"
Cadeaux, électroménager
vidéo, arts de la table
Livraison de gaz, droguerie
Nouveau
installation antenne TNT
Du lundi au samedi
De 9 à 12h et de 16 à 19 h
8, rue Emile Zola
(prés place couverte)
Tél/Fax : 04.67.77.63.55

SOMMAIRE

4 Comité de quartiers

6 CMJ - Miss Marseillan

7 La cabanisation

10 Dossier : économie

14 Mieux dans ma ville

15 Sports

16 Culture

18 Culture - Agenda

19 Associations

22 En bref

23 Commerces - Etat Civil

Lo Cridaire
Edité par la Mairie de Marseillan
Tel : 04 67 77 97 20
Directeur de la publication : Yves Michel
Rédaction Photos Graphisme et mise en page :
service communication - Jean-Marcel Dellyes
Impression : Imprimerie Maraval
04 67 97 01 10
Régie publicitaire : Pixel Sud
Marseillan 04 67 21 30 38

Mairie de Marseillan
Rue du Général De Gaulle
34340 MARSEILLAN
Tél : 04 67 77 97 10 - Fax : 04 67 77 60 26
Email : info@marseillan.com
Site : http://www.marseillan.com

Edito

A l'heure où des milliers de Français défilent dans les rues pour manifester leurs inquiétudes, j'ai souhaité dans ce numéro un dossier sur l'activité économique de notre ville. La crise touche de plein fouet toutes les catégories sociales. Il est de notre devoir d'essayer d'aider les plus démunis, non pas en les assistant mais en essayant de leur proposer des orientations professionnelles. Nous sollicitons les acteurs économiques de notre ville dont le dynamisme et la volonté pourront peut-être apporter des solutions et des emplois aux Marseillanais.
Les Rencontres Emploi, qui se sont déroulées au début du mois, contribuent chaque année à offrir des opportunités d'embauche en proposant des contacts directs entre les demandeurs d'emploi et les employeurs potentiels. L'emploi est le combat prioritaire de tous.

Les comités de quartiers se sont mis en place ; ils faciliteront les échanges entre les administrés et la commune, avec comme objectif l'amélioration du cadre de vie au profit de l'ensemble des Marseillanais.

Des petits chantiers sont en cours ou déjà terminés, tels que la réhabilitation de certains trottoirs, l'aménagement de la route qui mène du quartier des Mougères à la RD 51, la mise en place de nouvelles poubelles enterrées. Une campagne d'enrobé est également prévue par les services techniques de la Ville.
A l'approche de l'été, les touristes viendront en nombre profiter des atouts que leur offre notre belle commune. Professionnels et agents du service public s'activent également sur la station pour accueillir nos visiteurs dans de bonnes conditions.

En attendant, et pour célébrer l'arrivée des beaux jours, les bénévoles du Comité des Fêtes sont à pied d'œuvre afin de préparer le corso et la fête de printemps ; ceci, pour le plus grand plaisir des Marseillanais.
Je profite de ces quelques lignes pour remercier, au nom de vous tous, les bénévoles et les associations qui travaillent tout au long de l'année pour nous préparer un corso coloré et festif.

Yves MICHEL
Maire de Marseillan

COMITÉS DE QUARTIERS

Interview de Marc ROUVIER, 1er adjoint :

Pourquoi la mise en place de comités de quartiers ?

Marc Rouvier : C'est un outil privilégié d'expression des habitants et de développement de la démocratie locale pour une ville. Les comités de quartiers ont pour but de favoriser l'exercice d'une citoyenneté active, qui incite au dialogue entre la municipalité et les administrés.

Qui sont les membres des comités de quartiers ?

M.R : Toutes les personnes habitant le quartier, les associations y intervenant, les acteurs sociaux ou économiques ayant fait acte de volontariat.

Quels vont être leurs rôles au sein du comité de quartiers ?

M.R : Ils seront les collecteurs et transmetteurs des remarques et suggestions des habitants relatives à leur quartier ; ils seront consultés sur tout projet municipal concernant leur quartier ; ils pourront soumettre toutes les propositions destinées à améliorer la vie dans leur quartier : ils pourront se saisir de tout sujet d'intérêt général et inviter pour en parler les intervenants ou les institutions de leur choix, sans toutefois se substituer à la municipalité.

Quel est le découpage de ces quartiers ?

M.R : Le découpage de ces quartiers est identique à celui des bureaux de vote, afin de respecter un certain équilibre. Cependant, à l'origine, il devait y avoir 5 secteurs, mais il a été décidé de scinder le quartier 4 regroupant les Onglous, Maldormir, les Mougères et Marseillan-plage qui devient une entité à part entière, délimitée par le RD 612 (voir plan).

Quelles seront les fréquences de ces réunions et qui y participera ?

M.R : Tous les deux mois, une réunion par quartier sera organisée avec la présence du comité, des élus concernés, des services techniques et de l'administration générale de la Mairie. Une fois par an tous les administrés du quartier seront conviés à une assemblée générale.
L'amélioration du cadre de vie, l'animation, la valorisation et la promotion du quartier seront les enjeux de ces réunions. Elles seront aussi le cadre privilégié de la concertation et de l'étude de projets relatifs au quartier, entre ses habitants, les associations, les entreprises et la municipalité.

Les premières réunions « d'installations et de présentations » se sont déroulées dès la fin du mois de janvier. L'occasion de faire connaissance et d'expliquer aux nouveaux membres de ces comités leur rôle face aux attentes de la municipalité pour améliorer le quotidien des Marseillanais.

Découpage des quartiers

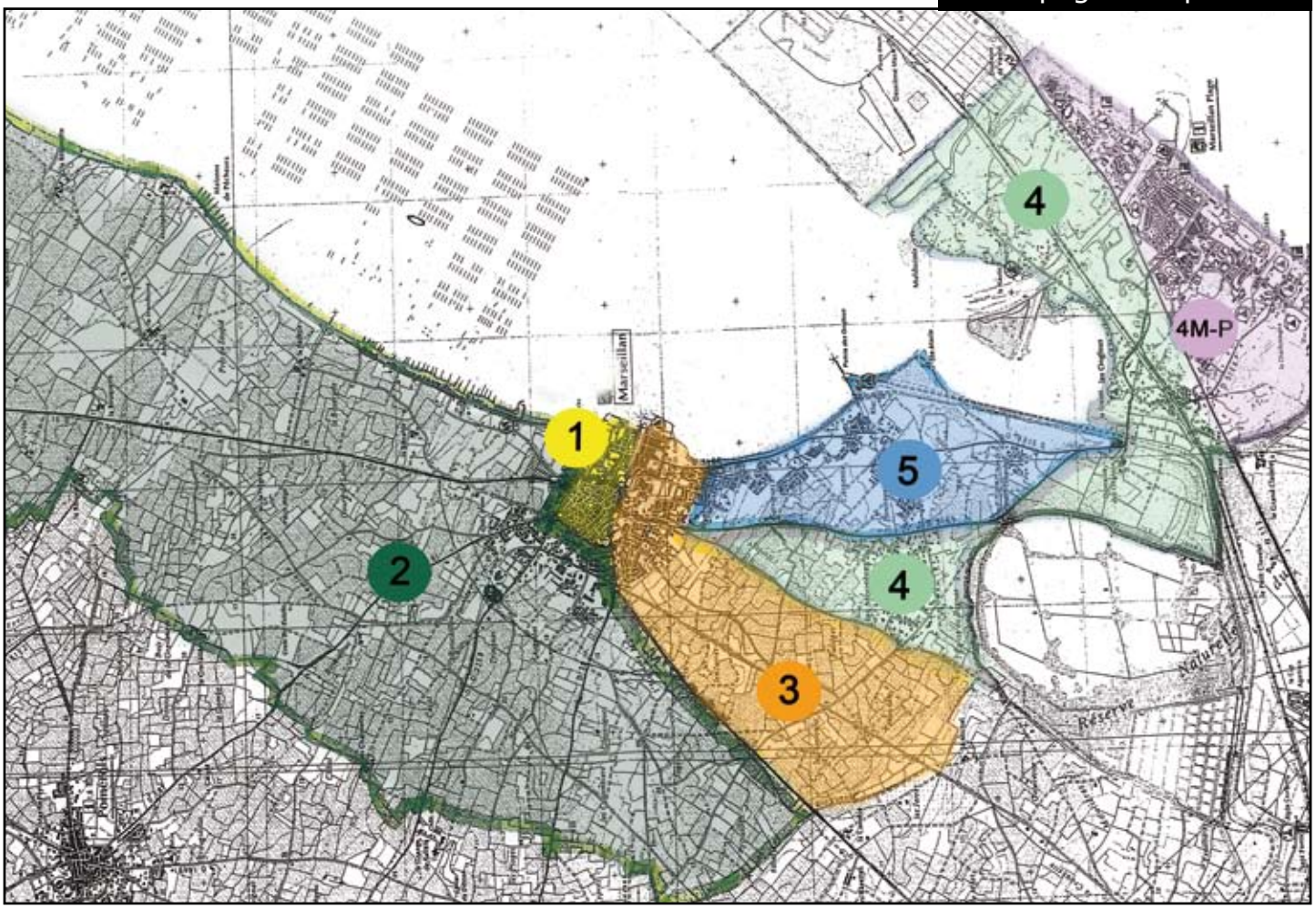

Membres du Comité de Quartier numéro 1

M. THOMAIN
M. BONIOL
Mme SAVY
Mme MARTY C.
M. CHEVALIER
M. CHERBONNEL
M. PERIS
Mme SCHOONOOGHE
M. LATHUILLIERE
M. CASTAN
M. LOUP
Mme DURAND

Membres du Comité de Quartier numéro 2

Mme ROUCAIROL N.
Mme DANET
M. CRUVEILLER
Mme TEIXEIRA
M. SIEGEL

Membres du Comité de Quartier numéro 3

M. SCOUPPE
Mme BAISSE
M. BOUNIARD
M. CHWALEK
M. CLARIS
Mme ROUCAIROL J.
M. ARENS
M. SENDRA
M. MARIETTE
Mme LIEVIN
M. MAJORI

Membres du Comité de Quartier numéro 4

M. TISSERAND
M. LEMARQUIS
M. MELARA
M. FALGAS
Mme GAUTIER
M. SERRIER
M.et Mme PORCHER
M. FITOUSSI

Membres du Comité de Quartier numéro 4 M-P

Mme BAISSE
M. MOUYSSET
M. DARSONVAL
M. CLERGUE
M. MATHE
Mme ROUCAIROL J.
Mme MARTY A.
Mme MARTY C .
Mme MAUREL
M. MAUREL

Membres du Comité de Quartier numéro 5

M. MOULIN
M. MAURER
M. DRON
M. FABRIS
M. RIFLE
Mme THIERRY
M. GARCIA
M. GARNIER
M. BORT
M. POTHIER
Mme DAVAILLE
M. DAVAILLE
Mme RIVET
Mme DUFOREAU
M. DELVALLE
Mme LESCURE
Mme ADGÉ
M. RIOCHE

Miss Marseillan 2009

Loin des paillettes et des strass des shows américains organisateurs de ce genre de manifestations, nous avons assisté le dimanche 22 février au théâtre Henri Maurin, au très joli spectacle de 27 prétendantes au titre de mini miss Marseillan 2009. Toutes très jolies, souriantes, timides pour certaines, convaincantes pour d'autres, elles ont offert aux spectateurs un défilé frais et sympathique. Il est vrai que le public était déjà conquis car la salle était majoritairement remplie par les familles et les amis mais quel plaisir de voir évoluer ces petites poupées. Cependant, il a fallu choisir et le jury s'est laissé séduire par l'assurance et le sourire, deux atouts importants pour ces petites qui représenteront, durant une année, la ville dans toutes les manifestations publiques. L'élection de la Nouvelle Reine et de ses deux dauphines clôtura cette cérémonie. Le choix fut un peu moins difficile car les postulantes moins nombreuses. Voici donc le palmarès de ces nouvelles reines de beauté.

Mini Miss Marseillan 2009 : Léa Garcia
1ère dauphine : Flora Dussault
2ème dauphine : Carla Ruegger
Miss Marseillan 2009 : Manon Mancassola
1ère dauphine : Lisa-Marie Pracht
2ème dauphine : Edith Ortin

Conseil Municipal des Jeunes

Une équipe déjà à l'œuvre !

Après la soirée d'investiture de novembre 2008 et passé l'émotion suscitée par l'exercice de leurs nouvelles charges, les conseillers juniors se sont mis à l'œuvre, entamant une série de réunions de travail animées par Ludovic FABRE, adjoint au maire, Michaël GUEYLARD, directeur général des services, Frédéric PROVOST, responsable du service jeunesse et la coordinatrice du CMJ, Samantha. Leur première tâche a été de définir une priorité parmi les nombreuses propositions formulées dans les professions de foi.
Nous vous informerons régulièrement des avancées de leur travail au sein des commissions, dans les pages du magazine municipal.

Première mission :
Création d'un blog destiné à tous les jeunes Marseillanais

Un programme sur mesure pour les petits marseillanais

Durant les vacances scolaires, le centre de loisirs a accueilli entre 35 et 40 enfants de 3 à 12 ans. Encadrés par une équipe de professionnels qui leur concocte un programme sur mesure, ils ont découvert le zoo de Montpellier, la patinoire et le bowling de Narbonne. Le « clou » de ces vacances fut la visite guidée des usines Haribo avec dégustation de bonbons. Les animateurs ont également proposé des activités pédagogiques, sportives et ludiques, des ateliers créatifs, des jeux didactiques, bref un programme sur mesure pour le plus grand plaisir des enfants.
Le prochain rendez-vous est fixé pour les vacances de Pâques, et chaque mercredi durant toute l'année.
Renseignements au 04 67 77 97 10

LA CABANISATION

Qu'est-ce que la cabanisation et comment essayer d'y remédier ?

Il s'agit en général d'une occupation occasionnelle (résidence secondaire) ou permanente (résidence principale) de parcelles privées ou appartenant au domaine public ou privé d'une collectivité.

Les parcelles occupées sont le plus souvent situées dans des espaces naturels ou agricoles, en retrait des zones urbaines, dans des secteurs non destinés à l'habitation. De fait, aucun permis de construire, ni autorisation de stationner n'ont été délivrés (caravane, mobil home).

Implantée à l'origine en milieu naturel ou agricole, la cabane coïncidait avec des pratiques traditionnelles (chasse, pêche, agriculture) puis sociales (lieu de détente et de convivialité, jardin familial avec abri pour les outils).

Aujourd'hui, le phénomène s'est étendu. Peu visible au départ, il s'est largement développé grâce à une tolérance de la part des pouvoirs publics. Ce qui était une pratique occasionnelle et exceptionnelle il y a trente ans, est devenu, avec la crise du logement et les problèmes sociaux, un enjeu d'une telle ampleur qu'il n'est plus possible d'intervenir sans susciter une très forte réaction des personnes occupant ces logements de fortune. Les cabanes, indifférentes à toute règle d'urbanisme et échappant à la maîtrise des responsables locaux se sont multipliées. Ces habitations vont à l'encontre des préoccupations environnementales et paysagères. Les équilibres écologiques et hydrauliques sont mis en péril avec notamment :
les prélèvements dans la nappe phréatique, la pollution des eaux souterraines par défaut d'assainissement, l'effet d'érosion, les risques d'incendie dans des secteurs peu accessibles aux moyens de secours, une pollution par des ordures ménagères qui sont jetées dans la nature (la collecte n'étant pas organisée sur ces secteurs).
Notre commune, comme la plupart des communes littorales, est confrontée à une problématique d'occupation illégale de certaines parcelles. Ce phénomène a déjà été pris en compte, il y a quelques années, par la Mission Interministérielle pour l'Aménagement du Littoral (MIAL) et une démarche de terrain a été amorcée par le Département de l'Hérault. L'acuité du problème sur le littoral pousse aujourd'hui à renforcer la coordination entre les services de l'Etat, le Parquet et les communes les plus concernées (Marseillan en fait partie).
Les services de l'Etat et le Parquet ont donc décidé, pour notre Département, d'enrayer le développement de la « cabanisation », pour mettre fin aux constructions précaires et vulnérables, pour identifier les situations de précarité sociale et pour, progressivement, y porter remède.
En ce qui concerne Marseillan, un plan d'action a été élaboré :

Les enjeux de la « cabanisation » sont multiples :
- Enjeux sociaux mais aussi enjeux d'hygiène et de salubrité.
- Enjeux de sécurité (inondation, éloignement des secours,…)
- Enjeux environnementaux mais aussi économiques (eaux usées non traitées, image négative, coûts pour la collectivité, etc …)

- Pour les petites infractions, les plus nombreuses et le plus souvent régularisables, la mairie adressera aux contrevenants, avant l'établissement du procès-verbal, une mise en demeure de régulariser (démolition ou obtention d'une autorisation) et vérifierons le respect de cette mise en demeure avant la transmission du dossier au Parquet. En cas de régularisation, le dossier sera classé sans suite. En cas de persistance de l'infraction, le délégué du procureur sera saisi et il convoquera le mis en cause.

- Pour les infractions importantes (construction sans permis, construction en zone prohibée), un arrêté interruptif des travaux sera pris et la Gendarmerie sera saisie. Cette dernière a pour consigne du Parquet, de prendre toutes les mesures urgentes, c'est-à-dire garde à vue du contrevenant et éventuellement déferrement au Parquet.
Outre l'aspect pénal des infractions, les services de l'Etat ont décidé de pratiquer la double taxation fiscale, qui sera appliquée hors infraction pénale. Elle consiste au doublement des taxes d'urbanisme. Exemple : pour une construction de 50m², les taxes d'urbanisme sont dans un cas moyen (TLE de 5%) de l'ordre de 1 500€, ce qui donnera une amende fiscale de 3 000€. La nouvelle réglementation répressive est ainsi définie et applicable.

Nul doute que les concitoyens concernés auront compris et adhéreront à cette nouvelle politique adoptée malgré les contraintes qu'elle implique. L'enjeu est d'importance puisqu'il s'agit de préserver et d'améliorer l'équilibre environnemental qui fait l'attractivité et la qualité de vie de notre commune.

SARL **BRUNO** Fils

MAÇONNERIE GENERALE

11, rue de la Gare
Marseillan-Plage
Tél/Fax : 04 67 21 83 23

21, chemin Ste-Germaine
Marseillan
Tél/Fax : 04 67 21 29 69

Maison de la Presse

Tabac
Librairie
Papeterie
Cadeaux
Distributeur Diddl

Horaires : 6h30 - 12h30 et 15h - 19h30

Tél. 04 67 77 21 50
6 et 7 rue Général de Gaulle
34340 Marseillan

La Spézia
Restaurant Pizzéria

Ouverture le 7 Mars

Wifi accès
Salle climatisée

Avenue de la Méditerranée
34340 Marseillan-plage
Tél : 04 67 21 81 67
pizzeria.laspezia34@orange.fr

A partir du 1er avril 2009 à MARSEILLAN

La Boîte à Clous
Vous présente
La Boîte à Pêche

Cannes - Moulinets
Appâts et accessoires

Coutellerie - Quincaillerie
Petit et gros électroménager
Bricolage - Peinture
Reproduction de toutes clés JMA

37 Bd Lamartine
04 67 77 24 90

INDIAN SPA

Hammam – Bains orientaux
Soins du monde - boutique

vous propose d'entrer dans l'univers du bien-être et de découvrir pour les bienfaits de votre corps, les modelages traditionnels orientaux, de gouter à l'onctuosité d'un bain au lait d'anesse, à la subtilité d'un bain aux pétales de fleurs, de profiter de la détente d'un Hammam, de voyager autour du monde avec les soins « Les comptoirs du spa »(cosmétiques 100% naturelles).

Idée cadeau? Offrez un bon pour une séance de découverte

Profitez de l'offre de bienvenue -10% sur un soin
(jusqu'au 30 avril 2009 sur présentation de ce bon)

Ouverture Fin Mars
06 30 63 29 97

Stéphane MARY
Marseillan
Tél. 06 23 61 45 55

Peinture Générale
Doublage, cloison et plafond
Placo - Plâtre
Intérieur - Extérieur

Ravalement de façade - Revêment de sols
Vitrerie - Dégat des eaux

Décoration
Plâtre ciré, essuyable
Patine à l'ancienne
Chaux extér. / intér.
Badigeon à la chaux

Le Mazet de Manon
Bar - Glacier - Restaurant
Chambres

- Spécialités
- Parillade de poissons
- Parillade de viandes à la plancha
- Plateau de fruits de mer

Salle privative pour groupe, mariage, baptême

Route de Sète Marseillan-Plage
Tél. 04 67 01 26 71

FÉMININ · MASCULIN
STYL'COIFFURE

Carte de fidélité

6 place Carnot
34340 Marseillan
Tél. 04 67 01 70 64

SPEED - ALU
menuiserie ALU-PVC

Volets roulants et coulissants, Vérandas
Miroiterie, vitrerie, Réparations, dépannages etc...

Devis gratuit - Rapide

5, rue des Aigrettes
34340 MARSEILLAN VILLE

Tél./Fax : 04 67 77 19 48
Port. 06 03 56 13 10

MARSEILLAN MARINE

Vente Moteurs, Bateaux
Réparation toutes marques
Entretien - Accastillage

CONCESSIONNAIRE YAMAHA

PORT de MARSEILLAN-VILLE Tél : 04 67 77 38 32

La Mie d'Oc

Nouveau propriétaire

Pain - Pains spéciaux
Viennoiseries
Spécialités Bretonnes
Salon de thé

9, place Carnot - Marseillan

AQUA BÂTIR CONSTRUCTION

Spécialiste Piscine

Maçonnerie générale
Neuf et rénovation
Marseillan

José Gomez
04 67 77 28 98 - 06 17 53 93 17
E-mail : aquabc34@yahoo.fr

Le Chalut

Bar Restaurant

Dans un cadre convivial, grillades au feu de bois (viandes et poissons) dont la fameuse "Marmite du Pêcheur".

Ouvert toute l'année

55, av. de la Méditerranée
MARSEILLAN-PLAGE

Tél. 04 67 21 88 90

AUTO ECOLE PILOTE 34

04 67 90 08 97
06 68 58 93 35

27, Rue Claude Goudet
34340 MARSEILLAN

OCCIMAREE La Ferme Marine

Vue panoramique sur l'étang

BUFFET DE FRUITS DE MER EN DIRECT
DE CHEZ LE PRODUCTEUR

Assortiments de planchas - Coquillages - Poissons - Crustacés...

Tél. 04 67 76 14 59 - 04 67 21 21 20

www.lafermemarine.com - e-mail : lafermemarine-marseillan-ville@orange.fr

Médaille d'or au salon de l'agriculture 2009

L'i L'institut

Rituels visage & corps
Cellu M6
Power Plate

2 bis Boulevard Lamartine
34340 - Marseillan

04 67 76 30 81
06 09 06 48 70

Aux Saveurs du Sud

Café - Bar - Restaurant
à Marseillan - plage

Ouvert
de Mars à Novembre

Réservation :
04 67 94 29 19

31 Av. de la Méditerranée
34340 Marseillan Plage

www.aux-saveurs-du-sud.com

ISA COIFFURE

En Janvier 2009

Ouverture d'un nouveau salon !

17 Rue de la liberté
à Marseillan Ville
04 67 77 56 09

416 Avenue des campings
34340 Marseillan Plage
Tél.06.10.44.89.61

Yvon CADENAC

Peinture - Décoration
Placo - Plâtre

4, rue Pascal
34340 MARSEILLAN
Tél. 04 67 77 26 10
Port.06 76 47 34 84

E-Mail : cadenac.yvon@neuf.fr

Café du BOULEVARD

2 Bd. Lamartine
34340 Marseillan

04 67 77 22 03

INSTITUT

Elixir de Beauté

NOUVEAU
Ouverture le 1er Avril 2009

Nathalie RICARD

17 rue de la Liberté (Centre ville) - 34340 MARSEILLAN - Tél. 04 67 21 62 27 - Port. 06 27 78 12 27

STANHOME world

Changing lives

Produits d'entretiens

KIOTIS PARIS

Produits de beauté

Votre déléguée : Gisèle ROJO
06 18 05 92 75

Dossier

En chiffres

Population :
7 513 habitants

Surface :
53 km²

Logements :
7 770

Taux taxe professionnelle :
22,02 %

Taux foncier bâti :
14,93 %

Taux foncier non bâti :
48,28 %

Taux taxe d'habitation :
14,41 %

Taux taxe d'enlèvement des ordures ménagères :
13,52 %

L'ECONOMIE A MARSEILLAN

Marseillan bénéficie d'un emplacement exceptionnel entre terre, mer et étang. C'est une ville en pleine expansion et par sa douceur de vivre, elle attire de plus en plus d'habitants, preuve en est, les derniers chiffres de l'INSEE. Aujourd'hui, la municipalité souhaite soutenir les différents acteurs économiques de la ville. Une ville qui attire les entreprises est une ville qui va de l'avant, entraînant dans son sillage toute la population.

Marseillan a une activité économique diversifiée qui s'est développée, avec le travail de la vigne, de la pêche, de l'ostréiculture, mais aussi de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et du tourisme. Nous sommes dans une démographie positive, marquée par une immigration importante sur notre zone littorale.

LA VITICULTURE

A Marseillan, la vigne domine. On est face à une mono activité agricole dont il faut préserver l'image et la qualité. Le vin dans l'Hérault est la pierre angulaire de notre culture. C'est aussi pour l'économie locale une vaste filière : Marseillan compte une dizaine de domaines viticoles et une coopérative qui s'autogèrent et apportent à la ville leur notoriété et leur savoir faire.

Les caves Richemer qui regroupe les deux communes, Marseillan et Agde, assure une maîtrise parfaite sur toute la filière : formation, sélection des raisins, analyses, dégustation…
Le nombre d'adhérents est de 430 : 2/3 pour Marseillan et 1/3 pour Agde. La surface de production est de 1 500 ha pour un rendement moyen de 100 000 hl/par an.

• Les encépagements pour la production du vin rouge sont : le Merlot, le Cabernet-Sauvignon, le Syrah, le Marselan, le Grenache, L'Aramon, l'Alicante, le Mourvèdre, le Carrignan.
• Les encépagements pour la production du vin blanc sont : le Piquepoul, le Viognier, le Sauvignon, le Chardonnay, le Terret et le Muscat sec.
La tradition : depuis plusieurs générations, les vignerons d'Agde et Marseillan tiennent au caractère propre de chacun des vignobles et à leur typicité. Ainsi travail et tradition apportent la qualité à leurs vins et permettent de valoriser un terroir exceptionnel.

Pourtant cette filière traverse actuellement une grave crise. Aujourd'hui, les viticulteurs doivent relever le défi du XXIe siècle et trouver une place forte dans le paysage viticole mondial de demain. Les vignerons marseillanais comptent bien s'aligner aux premiers rangs des productions qui s'exportent.

Mais le vin, c'est aussi et bien évidemment le plaisir de le partager. C'est pour cela qu'il est devenu indispensable pour la municipalité d'associer systématiquement les caves et leurs crus, aux différentes manifestations qui se déroulent tout au long de l'année.

LA CONCHYLICULTURE

La production moyenne annuelle de l'Etang de Thau est de 14 000 tonnes, ce qui la place au 4ème rang national. C'est la plus grosse zone conchylicole de la Méditerranée avec près de 750 producteurs qui se regroupent dans 600 entreprises familiales pour la plupart. Ces structures permettent de produire environ 14 000 tonnes d'huîtres par an et 6 000 de moules (3 000 tonnes dans la lagune et 3 000 tonnes dans la mer).
Il faut souligner l'importance de la conchyliculture. Marseillan, avec ses deux ports, accueille de nombreux producteurs, et il est vrai que la réputation de l'ostréiculture, la mytiliculture et l'aquaculture n'est plus à faire. Certains de ces professionnels apportent, en plus de leur savoir-faire, une réelle communication pour la ville. Beaucoup se sont tournés vers le tourisme en proposant des journées découvertes des produits locaux. D'ailleurs, la vente dégustation s'est énormément développée ces dernières années.

La conchyliculture en chiffres :

Sur l'eau :

La zone de Marseillan compte 586 concessions :
- 332 détenues par des producteurs individuels,
- 185 détenues par des coopérateurs (coopérative des 5 ports),
- 69 détenues par des sociétés.

Ces concessions sont attribuées par les affaires maritimes (l'Etat)
En moyenne, les producteurs détiennent 3,7 tables.

Sur terre :

112 mas sont comptés sur Marseillan entre Montpenèdre, La Fadaise, le petit port et le grand port.
Les producteurs les occupent à un taux de 86%.
96 concessionnaires exploitent des structures dans la zone de Marseillan :
- 91 producteurs individuels
- 5 sociétés

Que devient la production ?

Marseillan compte quelques kiosques de vente de coquillages. Certains font de la vente directe sur leur site de production mais l'essentiel de la récolte est vendu sur les marchés des grandes villes (Toulouse, Aix-en-Provence, Lyon...) le reste étant destiné à l'exportation, marché que visent, bien sûr, les plus grosses exploitations.

LE COMMERCE, L'ARTISANAT ET L'INDUSTRIE

Un tissu d'entreprises industrielles, commerciales et artisanales riche et évolutif

S'impliquer dans la réflexion sur les évolutions économiques et structurantes est un axe majeur de la nouvelle municipalité. Avoir la capacité de projeter à long terme les besoins de l'économie locale garantit le bon fonctionnement des activités existantes. Proposer également des opportunités d'installation pour les activités à naître mais surtout créer une dynamique économique pour attirer de nouvelles entreprises, évite que notre petite ville ne devienne la cité dortoir de Béziers ou de Montpellier.

Nombres d'entreprises sur la commune en décembre 2008 : 379 tous corps de métiers confondus.

Création d'entreprises permanentes depuis 2006 et existantes à ce jour

	2006	2007	2008
COMMERCES	19,00	27,00	38,00
INDUSTRIE	9,00	7,00	4,00
SERVICES	10,00	10,00	16,00
TOTAL	38,00	44,00	58,00

140 entreprises créées entre 2006 et 2008

3 questions à Nicolas GHORRA, président de l'AACIM :
(L'Association des Artisans Commerçants Indépendants)

L'association compte combien d'adhérents ?
Fin 2008, nous avions 115 adhérents. Cette progression nous conforte dans l'envie de nous investir de plus en plus dans la vie marseillanaise.

Quels sont vos objectifs ?
Organiser des événements tout au long de l'année pour animer le village et la station, attirer la population mais également les promeneurs et les touristes.

Les commerçants de Marseillan ressentent-ils les effets de la crise ?
Bien sûr, nous sommes touchés au même titre que les grandes villes, mais nous comptons sur la population pour privilégier le commerce de proximité, et faire travailler le commerce local.

Des commerçants actifs

Redynamiser le centre ville, avec des commerces de proximité, mettre en exergue le patrimoine de la ville en organisant des visites guidées, des animations, en partenariat avec l'AACIM (Association des Artisans, Commerçants Indépendants de Marseillan). Le centre ville doit retrouver sa convivialité avec des commerces de qualité.

Le projet du Carrefour Market sur la route de Bessan se concrétise. Le dernier conseil municipal a voté la vente d'un terrain communal au groupe Planes, actuel propriétaire du supermarché Champion, pour pouvoir enfin attaquer les travaux d'un centre commercial. qui accueillera entre autres une galerie marchande comprenant une dizaine de boutiques, une station-service, un centre de lavage automobile et un magasin de bricolage. Ce nouveau pôle commercial viendra s'installer en complémentarité des magasins locaux. Pour l'heure la reconversion de l'actuel Champion n'est pas encore connue. Mais la volonté de chacun est de garder un commerce de proximité pour assurer la liaison entre le port et le centre ville.

Emplacement de la future zone commerciale

LE TOURISME

Le tourisme est un des élément moteur de l'économie marseillanaises et à ce titre il réclame toute notre attention.
Actuellement, de nouveaux enjeux se dessinent : multiplication des courts séjours, collaboration plus étroite avec le C.D.T (Comité Départemental du Tourisme), la C.A.B.T (Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau), le C.R.T (Comité Régional du Tourisme) et la C.C.I (Chambre de Commerce et d'Industrie) pour une réelle politique de développement touristique autour du Bassin de Thau, requalification de la station de Marseillan-plage, nouveau visage du Lido...La Maison du Tourisme est dotée d'un budget propre, annexé au budget de la commune. Ses recettes sont principalement constituées du montant de la taxe de séjour. Cette taxe est donc lisible : de sa bonne perception découleront des moyens supplémentaires de fonctionnement pour la filière tourisme. Il est donc important pour tous les hébergeurs touristiques de percevoir puis de reverser cette taxe indispensable au développement de la Maison du Tourisme.
Beaucoup de commerces sur la station ne fonctionnent que deux ou trois mois par an. La dynamique aujourd'hui serait d'allonger la saison en proposant des séjours à thème ou tout compris en partenariat bien sûr avec les campings, hôtels et loueurs de Marseillan, ainsi que certains vecteurs économiques du village (Cercle de Voile, ostréiculteurs et viticulteurs).

La fréquentation de la Maison du Tourisme :

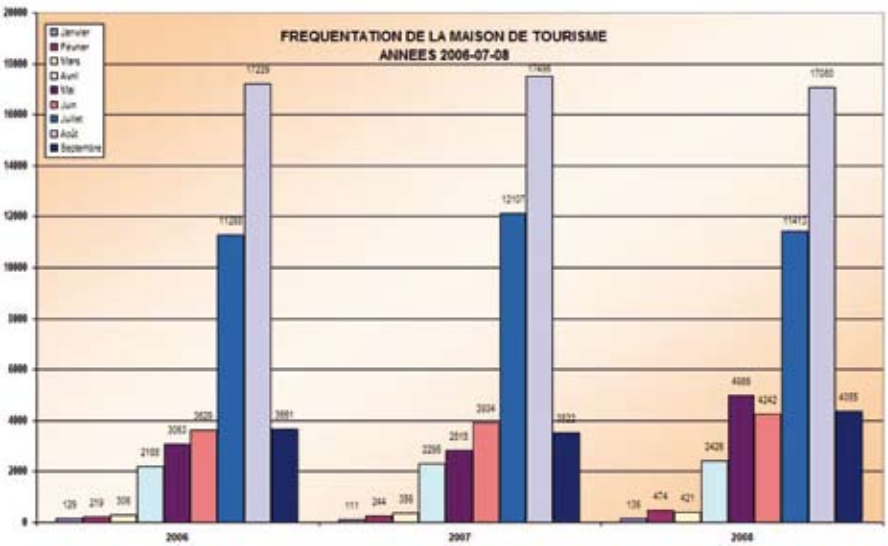

Comparaison de la fréquentation des dernières saisons

Le tourisme en chiffres :

Campings : **19**
Mini campings : **4**
Hôtels : **4**
Résidences : **2**
Gîtes : **2**
Chambres d'hôtes : **23**
Agences : **11**
Loueurs particuliers : **98**
Bungalows municipaux : **90**

Evolution de la taxe de séjour :

2006	2007	2008
178 702,27 €	178 645,98 €	180 449,83 €

Après le succès de sa première édition, la Maison du Tourisme projette, pour 2009, de renouveler « le Guide de la Ville », véritable mine d'or de renseignements utiles et pratiques. Ce guide offre à tous les Marseillanais les clefs du mieux-vivre dans notre commune.
Il regroupe toutes les informations sur la vie locale, sur les services municipaux, sur la vie associative et sur le secteur économique. C'est sur ce dernier aspect, pour être le plus exhaustif et le plus précis possible, que nous demandons la collaboration de tous les acteurs de la vie économique de Marseillan.
Un simple appel à la Maison du Tourisme pour vérifier votre référencement, vos coordonnées et votre activité. Cette démarche brève et facile permettra également d'insérer votre établissement dans la rubrique qui lui correspond au mieux.

Pour contacter la Maison du Tourisme :
04.67.21.82.43
tourisme.marseillan@wanadoo.fr
info@marseillan.com

MME

Un lien entre les entreprises et les demandeurs d'emploi

Marseillan Mission Emploi accueille chaque visiteur qui souhaite obtenir des renseignements sur les différentes aides et sur les ateliers de formation aux techniques de recherche d'emploi. La MME permet également l'accès aux différentes offres proposées, un accompagnement personnalisé et une aide aux démarches administratives.

Du côté des créateurs d'emplois :

Un soutien et une proximité pour les créateurs et dirigeants d'entreprises. Qu'il s'agisse de créer une entreprise, un commerce, une activité artisanale, Marseillan Mission Emploi peut proposer une aide ciblée aux personnes porteuses de projet et désireuses de monter leur propre affaire. En regroupant un maximum de données sur les besoins de chacun, la structure marseillanaise pourra mettre en place des ateliers collectifs répondant aux interrogations les plus fréquentes, proposant des solutions adaptées et facilitant les premières démarches conseillées à toutes réalisations commerciales. MME offre également en partenariat avec la C.A.B.T, un service développement économique dont les missions principales sont l'accueil, l'information, l'orientation et le soutien à la création d'entreprise.

Renseignements au 04 67 21 14 83
marie-pierre.yague@marseillan.com

Tous les ans, un rendez vous à ne pas manquer : Les Rencontres Emploi

Elles se sont déroulées jeudi 5 mars à la Maison du Tourisme de Marseillan-plage. Cette journée a permis aux demandeurs d'emploi non seulement de consulter les nombreuses offres proposées, mais également d'établir un premier contact avec les professionnels présents en leur remettant directement leur curriculum vitae.
Ce fut l'occasion aussi de rencontrer des interlocuteurs privilégiés, les représentants du pôle emploi d'Agde, MME, de la Mission Locale d'Insertion des jeunes du Bassin de Thau ou encore de l'organisme de formation l'UFCV qui ont pu répondre aux questions et communiquer un maximum d'informations pratiques.

Marie Christine FABRE de ROUSSAC :
une élue en charge du développement économique et touristique.

"Malgré la crise économique, l'année 2009 semble s'annoncer sous de bons auspices, les réservations sont déjà supérieur de 15% à celles de l'année précédente. Je rencontre régulièrement les acteurs économiques de la Ville qui n'hésitent pas à investir pour améliorer leurs entreprises (hôtels, campings, restaurants, commerces...), ainsi les différents hébergeurs ont-ils relooké leurs chambres pour le bien-être de leurs clients. Marseillan peut devenir une des vitrines de l'Hérault. Nous y travaillons, d'arrache-pied, ce sera long mais nous y arriverons".

Mieux dans ma ville

Travaux entre les Mougères et la route d'Agde

Des travaux de sécurisation et d'urbanisation ont été réalisés sur le chemin dit de Sète entre le quartier des Mougères et la RD51 (route d'Agde). L'embouchure de la voie a été sécurisé côté RD51, puis l'amélioration de la chaussée, avec la création d'aires de croisements. Des travaux devenus indispensables dont le montant s'élève à 40 000 euros. Effectivement, cette route est de plus en plus empruntée par les Marseillanais résidant dans la partie sud de la ville. Ils seront ravis de la rénovation de ce tronçon qui était propice aux accrochages.

Du côté de la Station

A Marseillan-plage, les bungalows municipaux entament leur rafraîchissement en prévision de la saison prochaine. Des travaux d'élagage de la végétation sur les parties communales sont également en cours.

WC public du Pradet

Pendant trois semaines, les toilettes publiques de la place du Pradet (théâtre) ont été en travaux. Des travaux de réhabilitation et de rénovation, menés à bien par les entreprises locales, pour le bien-être des usagers du centre ville.

Les poubelles enterrées

Thau Agglomération poursuit l'installation des conteneurs enterrés en centre ville et sur Marseillan-plage, accessibles à tous les habitants et commerçants. Pour le verre, les emballages et le papier, ainsi que les ordures ménagères, une petite poubelle scellée débouche directement sur un conteneur enterré, d'un volume de 5 à 6 bacs roulants. Beaucoup moins volumineuses, elles sont surtout plus esthétiques et plus faciles d'utilisation. Ces nouvelles installations poursuivent un programme destiné à remplacer une partie des bacs roulants sur les « points noirs » des centres-villes, dans toutes les communes de Thau Agglomération.

La Plagette de Tabarka se refait une beauté pour l'été

Bientôt les Marseillanais vont pouvoir profiter de la nouvelle plage mise à leur disposition près du parc de Tabarka. Après un nettoyage de fond en comble, les services techniques se sont attelés à agrémenter ce lieu si agréable: création de places de stationnement, mise en place de poubelles et entretien régulier. Pendant que les enfants profiteront de l'aire de jeux, les mamans pourront, elles, peaufiner leur bronzage en toute sérénité.

Travaux de voirie

La réfection des trottoirs sur différents endroits de la commune, ainsi qu'une campagne d'enrobé pour combler les nids de poules sont en cours. Le service voirie s'y attelle avec application.

Les services techniques :

04.67.01.08.40

INCIVILITÉ

La propreté de la ville est l'affaire de tous, essayons d'adopter des attitudes plus civiques.

Pour tout renseignement concernant la collecte, C.A.B.T : 04.67.18.38.93

Le Cercle de Voile toujours plus dynamique

Des résultats très encourageants !

Club de voile majeur du Languedoc Roussillon, le C.V.M continue son inexorable ascension. Une activité sportive forte ! Classé en effet en 1ère division depuis la fin 2008, à la 13ème place nationale, avec en Laser, dériveur solitaire olympique, un vice-champion d'Europe et un podium aux championnats de France. Le C.V.M commence 2009 avec un podium en coupe d'Europe Master Laser à Antibes ! Deux équipes de compétition entraînées, pour les Optimist, par Xavier DELIRE et pour les Lasers, par Gérald ALLEMAND (directeur du club et entraîneur Solitaire régional), suivent un programme national et international toute l'année.
Un coup de chapeau à un équipage double en 420, membre du centre d'entraînement régional double Languedoc-Roussillon, Clélia BOURGOIS et Aude COMPAN qui portent haut les couleurs de Marseillan sur tous les plans d'eau. Championnes de France Espoir Catamaran, et même double championne de France pour Clélia avec un titre en Optimist en 2005, nul doute que le C.V.M continuera à tutoyer les sommets.

Un club ouvert à tous !

Les régatiers ne sont néanmoins pas les seuls marins du C.V.M. Les plus petits, à partir de 7 ans, naviguent aussi les mercredis et samedis après-midi sous la houlette de « papa » Olivier, tandis qu'une vingtaine d'adultes se partagent avec bonheur entre des sorties loisirs tous les samedis matins, des semaines entières d'école de croisière à bord d'un voilier de 15 m. Ils ont aussi la possibilité de naviguer librement et de manière illimitée, sous surveillance, avec un des nombreux voiliers de l'école. Le C.V.M a d'ailleurs mis en place en 2009 des tarifs réduits réservés aux Marseillanais, afin de leur faciliter l'accès à la pratique de la voile.

Une École Française de Voile innovante !

Le printemps est sans conteste une des périodes les plus agréables en Languedoc. Soleil, températures printanières, brises omniprésentes se conjuguent pour offrir des conditions idéales à la pratique de la voile. Découvrir le milieu marin de la lagune de Thau, déguster coquillages et brasucades au bord de l'étang, partir en catamaran accompagné de moniteurs diplômés d'Etat, sont au menu des longs week-ends du mois de mai.

Des stages à la carte pour les vacances de Pâques !

Cette année encore une formule singulière : des stages totalement modulables en fonction des disponibilités et des envies de chacun. Plus besoin d'engager tous ses après-midi de vacances dans un stage de voile. De 1 à 5 séances, pour une échelle allant de 25 à 100 €, les stagiaires choisiront à la carte. Et pour ceux qui, à l'issue de leur stage, ne voudront plus s'arrêter, ils bénéficieront d'une remise de 20% sur le tarif activités club à l'année.
Pour plus d'informations :
Gérald Allemand, Directeur du Cercle de Voile de Marseillan :
Quai de Toulon
34340 Marseillan-ville

Tél / Fax : 04.67.77.65.22
Tél portable : 06.50.86.22.81

Sports

Ecole Municipale des Sports

Durant toutes les vacances scolaires, l'Ecole Municipale des Sports, en partenariat avec les clubs de la ville, organise des stages thématiques, invitant les enfants à découvrir de nouvelles disciplines sportives. Une vingtaine de jeunes Marseillanais ont pu goûter, entre autres, aux joies des sports collectifs, testant le hockey, le base-ball. Ils ont pu apprécier le sens de l'effort physique et celui de l'endurance, sous le regard vigilant de leurs animateurs sportifs, Eric, Denis et le responsable Patrick MOLINIER.
Au programme pour les prochaines vacances de Pâques du 14 au 17 avril, sports d'extérieur avec course d'orientation, vélo, athlétisme, badminton, base-ball, ping-pong et golf.

Les inscriptions se feront à partir du 23 mars, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 16h au complexe sportif Louis Boudou.

Renseignements au 06 12 20 42 08
patrick.molinier@marseillan.com

THÉÂTRE HENRI MAURIN

Mercredi 1er avril à 21h00
Connaissance du Monde
« Tahiti-Marquises : un certain regard »

Film de et commenté par Bruno BEAUFILS

Le « fenua enata », c'est « la terre des hommes » : les Marquises, où l'on cultive l'art d'être vrai.
Vous irez ensuite, vers Tahiti nui et Tahiti iti (la grande et la petite), un contraste étonnant.
Moorea avec ses montagnes volcaniques et ses sentiers de randonnée ; Huahine la sauvage, Bora bora, Raïatea, Tahaa...
Les lagons, la barrière de corail, les fonds sous-marins, les Tuamotu avec Manihi et la culture de la perle noire.
A pied, à moto, en bateau... d'îles en îles, Bruno Beaufils vous emmène à la rencontre de la Polynésie et de ses habitants.

Entrée : 7€/adulte et 4€/enfant

Vendredi 24 avril à 21h00
Soirée Jazzinade avec José CAPARROS Quintet

José Caparros : trompette
SergeCaseros : saxophone ténor
René Nan : batterie
Paul Pioli : guitare
Pierre Fénichel : contrebasse

Trompettiste généreux au son éclatant, José Caparros nous convie à une soirée à l'esthétique hord-bop des années 60.

Hommage swinguant aux grands souffflants, le répertoire est constitué de thèmes composés par les saxophonistes Dexter Gordon et Hank Mobley. Sans oublier Sonny Stitt et quelques balades et compositions de l'artiste trompettiste…

Cinq musiciens sur scène : une soirée où punch et énergie swingueront ensemble !

Tarif unique : 8€

Mercredi 13 mai à 16h00
Un spectacle jeune public
« Le Petit Héros »

Spectacle de marionnettes pour les enfants de 2 à 7 ans
Durée : 40 minutes
Par la Compagnie Arthéma, interprété par Marie Vidal

« Le Petit Héros » est un spectacle de marionnettes sur table qui aborde, de façon sensible et poétique, le thème des 4 éléments, à partir de contes issus des traditions orales du monde.
Ce personnage voit sa destinée se dessiner au cours de ses rencontres avec la terre et la tortue, l'eau et la baleine, l'air et les oiseaux, le feu et ses soleils.
4 histoires pour 4 saisons, 4 contes de 4 continents pour 4 éléments… Et un seul Petit héros…

Entrée : 4€/adulte et 4€/enfant

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS 04.67.77.97.20 (service culture)

Marcel SABATER à la Médiathèque

La Médiathèque a accueilli durant tout le mois de février, une exposition de dessins de Marcel SABATER, véritable figure de la ville, mais aussi amateur d'art, il touche à tous les genres. L'artiste a proposé des dessins surréalistes, figuratifs et des peintures réalistes représentant des personnages et le village, deux sujets qu'il maîtrise et qu'il travaille avec habileté, fantaisie et humour. Il a également fait découvrir sa passion en proposant un atelier de graphisme pendant lequel les jeunes ont pu apprécier sa patience, sa gentillesse et sa pédagogie.

Barbara ODAERT expose à la Maison du Tourisme

C'est à la Maison du tourisme de Marseillan-plage que durant tout le mois de février Barbara ODAERT a exposé ses tableaux. Cette artiste, originaire de Belgique, a proposé des peintures qui lui ressemblent. Elle en parle avec sensibilité et passion, et c'est avec un grand plaisir qu'elle nous a fait découvrir son amour de l'art.

Si des artistes locaux ou régionaux souhaitent exposer leurs œuvres à la Maison du Tourisme de Marseillan-plage, ils peuvent contacter Marie-Françoise DEMORTIER, adjointe déléguée à la Culture, en déposant un CV et quelques photos à la Mairie de Marseillan.

BEAU SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DE VOYAGE dans les ARTS 1ère édition

A l'origine, ce sympathique projet avait pour but de dynamiser une période plutôt calme de l'année. Cette action regroupant l'ensemble des structures culturelles de la ville : médiathèque, services Culture et Jeunesse ainsi que la M.J.C, le P.I.J et l'A.A.C.I.M ont proposé une réflexion thématique autour de l'expression artistique « Voyage dans les Arts ».

Plus d'une trentaine d'artistes, professionnels et amateurs ont participé au **concours** mis en place par la municipalité. Chaque œuvre devait être fabriquée obligatoirement avec des matériaux de récupération et sur le thème de « Demain ». Puis, un vaste programme d'**animations** a pris forme : des expositions permanentes à la Maison des Jeunes et de la Culture avec ateliers d'arts plastiques, au Point Information Jeunesse avec une exposition Calli-graffiti de Cédric TORNE et Souhayla HIEDA, et à la Médiathèque, avec une exposition de planches originales de la BD « La saison de la coul-oeuvre ». La clôture de cette quinzaine s'est déroulée avec une **déambulation** dans les différents lieux d'exposition puis avec la remise des prix aux lauréats au théâtre Henri Maurin par Marie- Françoise Demortier, adjointe au maire, déléguée à la Culture. La soirée s'est poursuivie avec un spectacle d'improvisation, proposé par la compagnie du Capitaine et qui a conquis le public présent peu habitué à ce genre de représentation. Le rendez-vous est pris l'année prochaine avec un nouveau thème, pour la seconde édition de « Voyage dans les Arts »

Résultats du concours sur le thème de "Demain" :

CATEGORIE "ENFANTS" :
1. Fanny Portal
2.Lucie Etchebarne
2ème ex aequo.Tony Portal

CATEGORIE "ADULTES" :
1.Priscille De Latte
2.Claude Rodriguez-Moutou
3.Alex

FELICITATION A TOUS, enfants et adultes, sans oublier le COLLEGE et sa superbe sculpture *(Association Sportive du Collège de Marseillan).*

Regards de Femmes 2009

Beau succès pour cette 6ème édition

Différentes animations ont égrené cette semaine : une rencontre à la médiathèque avec Thérèse Mourlevat, auteur de « la passion de Claudel : la vie de Rosalie Scibor-Rylska » puis, c'est au théâtre Henri Maurin que les conchylicultrices du CIVAM et la troupe Théâtr'Elles ont proposé la représentation « A Fleur d'Etang » suivi d'un intéressant débat. C'est ensuite à nouveau à la Fabrique qu'un duo de talent a joué « Soufflet n'est pas Jouet », avec une narration enlevée, d'Elisabeth Gavalda accompagnée à l'accordéon par Agnès Binet, qui a transporté le public dans une galerie de portraits de femmes.

Durant quinze jours, une exposition de pastels de 13 artistes régionaux de talent était également visible à la médiathèque.

Toutes ces animations ont obtenu un franc succès et l'apothéose fut le défilé de mode. Au-delà des femmes, ce sont les créations de la styliste marseillanaise, Priscille De Latte (boutique Aux Anges), qui étaient à l'honneur et elles ont été très joliment mises en valeur par ces 32 mannequins amateurs. Coiffées, maquillées, stylisées, elles ont évolué tout en grâce et en sourire devant une salle comble. Le maire, les élus et une grosse partie de la population ont applaudi le travail mais aussi le spectacle. A l'issue du show, Marie-Françoise Demortier, adjointe au maire déléguée à la culture, à l'origine de cette grosse manifestation, a remercié tous les partenaires qui ont contribué à cette belle réussite : Les Ephélides, VIP coiffure, Au Petit Bain, Marseillan Optique, Et Fleur et Moi, l'Atelier chant de la MJC et la D.D.L.E.

Après l'apéritif offert par la municipalité, un beau spectacle musical varié des membres de l'atelier chant de Christèle Alinier a achevé cette semaine dédiée à la Femme.

Culture

Rencontre avec le nouveau directeur de la MJC

La Maison des Jeunes et de la Culture a accueilli, en ce début d'année, son nouveau directeur Sébastien GIRARD. A 33 ans, ce jeune homme, originaire du Jura s'est tracé un parcours évolutif dans la filière animation puis plus spécifiquement dans la vie associative. Animateur puis directeur de centre de loisirs, il a enchaîné avec les missions au sein de son département comme coordinateur enfance pour la communauté des communes avec notamment la mise en place d'accueils de loisirs.
Son dernier poste l'a amené à diriger un centre culturel et aujourd'hui, il pose ses valises à Marseillan pour, nous l'espérons, quelques années. La phase d'installation passée, il a déjà quelques projets dans la tête. C'est un passionné de musique... C'est sûr il apportera un regard neuf sur la MJC mais continuera à faire évoluer ce bel outil avec une équipe dynamique déjà en place. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Programme MJC

Samedi 28 mars à 19h30 :
soirée code de la route

BALADES :

• Samedi 9 mai : Les éoliennes
Nous irons découvrir les éoliennes en partant de Villeveyrac. Une belle balade en garrigues.

• Samedi 23 mai :
Nouvelle balade sur Montbazin
Avec, cette année, la visite d'une cave privée et une dégustation de vin.

RANDONNÉES SPORTIVES :

• 25 et 26 avril : L'Ardèche
Au départ du village de Thines, nous découvrirons lors de nos randonnées, l'Ardèche avec ses forêts de châtaigniers, la gastronomie locale, etc.. Venez découvrir ce pays avec sa culture et ses paysages inoubliables.

• 2 et 3 mai : Traversée des Calanques
Un week-end de rêve à travers le site merveilleux des Calanques de Marseille. Une autre destination peut être étudiée pour cette randonnée de printemps : Ardèche, Sainte Victoire...

• 12 au 18 mai : La Corse, de Porto à Cargèse
Deuxième partie du Mare e Monti Nord avec des paysages de montagnes uniques, comme ce pays qu'est la Corse, l'île de beauté...

Vendredi 20 mars : au théâtre Henri Maurin
21h : spectacle de cabaret - *Les Gazelles de Florensac*
10€/adulte et 4€/enfant

Mardi 24 mars : PRINTEMPS DES POÈTES
15h30 : lecture de poésies d'Yvette GOMEZ
A la maison de retraite - entrée libre

Du 24 mars au 4 avril : à la Fabrique
Exposition sur les logiciels libres en partenariat avec la Médiathèque de Sète
Le mercredi 1er avril à 17h30 :
intervention d'un animateur sur ce sujet

Mercredi 25 mars : PRINTEMPS DES POÈTES
à la Fabrique - 10h à 12h et 14h à 16h :
atelier de poésie animé par Anne-Marie MALET (pour les jeunes)
17h30 : remise des prix du concours de poésie

Samedi 28 mars : à la salle Paul Arnaud
Repas de nos Aînés - à partir de 12h

Les 28 et 29 mars :
Courses interligues d'optimistes - Cercle de Voile de Marseillan

Dimanche 29 mars : au théâtre Henri Maurin
15h30 : Spectacle d'opérette - Tarif unique : 10€
(renseignements & réservations : 06.29.44.00.02)

Mercredi 1er avril : au théâtre Henri Maurin
21h : *Connaissance du Monde « Tahiti-Marquises : un certain regard »*
7€/adulte et 4€/enfant

Samedi 4 avril : à la salle Paul Arnaud
Repas de nos Aînés - à partir de 12h

Mercedi 8 avril : à la salle Paul Arnaud
15h : spectacle pour enfants *Maître Pierre* - entrée libre

Jeudi 9 avril : à la salle Paul Arnaud
Spectacle 3ème âge - 15h et 21h

Vendredi 10 avril : au théâtre Henri Maurin
Bal disco - à partir de 19h - entrée libre

Dimanche 12 avril :
Grand corso à Marseillan-ville dès 15h
19h : apéritif/concert - 21h : bal du printemps
à la salle Paul Arnaud

Jeudi 16 avril : au théâtre Henri Maurin
Après-midi récréative de l'UNRPA

Samedi 18 & dimanche 19 avril :
Ouverture de la saison organisée par l'A.A.C.I.M
Animations sur le village et à la plage

Jeudi 23 avril : au théâtre Henri Maurin
Après-midi récréative de l'AMR

Vendredi 24 avril : au théâtre Henri Maurin
21h : soirée Jazziande avec José CAPARROS Quintet
Tarif unique : 8€

Dimanche 26 avril : au Corum de Montpellier
L'Opéra de Montpellier - avec l'Europe Marseillanaise

Du 28 avril au 23 mai : DÉVELOPPEMENT DURABLE
à la Fabrique - Exposition : *"Alerte au climat"*
Mardi 28 avril à 18h : rencontre avec l'auteur du livre :
"La météo du Sud", Mr VINCENDON.

Du 2 au 9 mai : SEMAINE DE L'EUROPE
Toutes les informations seront disponibles en Mairie ou sur le site internet : www.marseillan.com début avril

« LOUS BAROULAÏRES »

Programme de randonnées pédestres :

• Les Calanques de Marseille – Bouches-du-Rhône – 212 km - lundi 6 avril 2009
Au départ du centre universitaire de Luminy, deux parcours adaptés dans les magnifiques calanques de Surgiton et de Morgiou (pour des raisons de disponibilité des autocars et de l'heure de départ, la randonnée aura lieu la 1ère semaine des vacances de printemps)
1er parcours - Les calanques de Morgiou et de Sugiton
Long : 12 km Durée : 4h30 Dénivelé : 150 m
Difficulté : Montée et descente caillouteuses 1 passage délicat dans la descente
Balisage : jaune et GR Classement : moyen
2ème parcours - La Calanque de Sugiton, parcours facile, ne présentant aucune difficulté particulière.
Cette calanque est la plus fréquentée et constitue une des balades dominicales des Marseillais.
Départ Marseillan : 6h30

• Le Chemin du Mistral – La Roque-sur-Cèze (Gard) – 162 km - lundi 27 avril
Rendez-vous dans un endroit insolite ! La Roque-sur-Cèze, l'un des plus beaux villages de France nous dévoile ses attraits. De ses mystiques cascades jusqu'aux recoins de ses ruelles, en passant pas sa forêt communale, l'endroit a été façonné par la nature et par l'homme, pour le plus grand bonheur de nos yeux. Laissez-vous entraîner sur les chemins, au creux d'un méandre formé par la Cèze.
Long : 12 km Durée : 4 h Dénivelé : 130 m
Difficulté : aucune Classement : moyen
Départ Marseillan : 8h30

• Le sentier de Saint -Chély-du-Tarn (Lozère) – 190 km - lundi 11 mai
C'est une randonnée pour les amateurs de vieilles pierres, pour découvrir l'architecture des hameaux des Gorges du Tarn et des Causses, des châteaux, des cultures en terrasses… Balade aux multiples panoramas sur le Cirque de St Chély et sur le Cirque de Pougnadoires, façonnés par le Tarn durant des millions d'années. Après la randonnée, visite de Ste Enimie, la capitale des Gorges du Tarn.
Long : 15 km Durée : 4h30 Dénivelé : 450 m
Difficulté : Aucune Classement : moyen
Départ Marseillan : 8h30

Permanence tous les lundis de 10h à 12h (bureau en face du Marché) Tél : 04.67.32.46.87

LE CHAT MARSEILLANAIS

Je tiens à remercier vivement toutes les personnes qui ont envoyé leur cotisation et/ou don pour notre petite association, créée en 2006. Leur générosité va nous aider, en partie, à essayer de contrôler la prolifération des chats errants de notre commune.
Cette association a pour but de faire un maximum de stérilisations des chats errants. Ainsi cela permet d'éviter la prolifération et les maladies qu'ils peuvent transmettre en se battant entre eux ou avec les chats de particuliers.
Faites stériliser vos chats, même s'ils vivent en appartement, ils éviteront ainsi certaines maladies et vivront plus longtemps. Par ailleurs, stérilisés, ils sont plus propres, ne font pas de déjections malodorantes et deviennent des minous tranquilles car ils ne cherchent plus la bagarre.
La plupart des chats perdus sont des chats non stérilisés et non tatoués, qui ont fait des kilomètres pour trouver l'âme sœur. Souvent ils ne retrouvent pas le chemin du retour, quand ils ne se font pas écraser. Au moment des amours, en particulier à la fin de l'hiver, un grand nombre de chats se font écraser sur nos routes et bien souvent nous recevons des appels de détresse de propriétaires dont les chats ont disparu. La plupart sont des chats non stérilisés et non tatoués. Alors si vous aimez votre minou, pas d'hésitation, RDV chez le vétérinaire. C'est une petite intervention, opéré le matin et remis sur pied l'après-midi. Le tatouage a permis à quelques chats de retrouver leurs maîtres, certains sont même venus de Paris pour les récupérer.
Le printemps arrive, vos animaux vont être infestés par les puces et les tiques, il faut aussi les vermifuger régulièrement. Des produits existent pour éliminer tous ces parasites et éviter les maladies qu'ils provoquent. Nos vétérinaires sont à votre disposition pour vous conseiller. Dans notre local d'Agde, nous avons de magnifiques et gentils chats qui attendent avec impatience de pouvoir échanger de l'amour avec une famille. Venez les voir, il y en a de tous les âges et de toutes les couleurs.
Vos dons ou cotisations (15 €/an ou plus si vous le pouvez) sont les bienvenus. Envoyez les à l'adresse du Chat Marseillanais, ils servent à nourrir, soigner et stériliser les chats errants/abandonnés du village et de la plage. Encore merci de votre générosité.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association au 06.20.35.40.41
francine.bellouin@libertysurf.fr
Francine BELLOUIN, Présidente,
14 chemin de la Belle Bouche

L'AMR

Inscription pour les adhérents, auprès de l'AMR tous les mardis, au foyer féminin du 3ème âge, de 9h30 à 11h30.
• Sortie du 26 mars 2009
(une journée dans l'Aude : forteresse de SALSES, etc…)
• Holiday on Ice au Zénith de Montpellier le 18/04/2009
(complet, mais possibilité d'être en liste d'attente)
• Dimanche 26/04/2009
(Repas dansant) inscription dès le mardi 31 mars 2009
• Sortie LE PERTHUS le 7/05/2009
• Après-midi découverte d'un château, dans la région de BEZIERS, le 14 mai 2009.
Pour tous renseignements
04.67.01.72.29

C.P.E.O.M

Composition du nouveau bureau de l'association C.P.E.O.M Rives de Thau Marseillan :
Président : Francis ASENCIO
Tél : 06 11 21 40 82
Vice-président : Claude MAUREL
Secrétaire : Maurice BACOU
Secrétaire adjointe : Yvette LEMARQUIS
Trésorière : Mme PUIGERSDORFFER
Trésorière adjointe : Marie GALTIER
Notre association compte 120 adhérents

MARSEILLAN KORDEON

Chaude ambiance au théâtre Henri Maurin, avec une soirée organisée par l'association Marseillan Kordéon, qui a programmé deux soirées avec des artistes de renom pour le plus grand plaisir des aficionados et amateurs d'accordéon. La première soirée accueillait Antonio Rivas, porteur d'une tradition colombienne encore très vivante. Il perpétue l'art du "Vallenato", musique festive du Nord de la Colombie. Fidèle à la tradition, l'artiste a composé, chanté et joué lui-même la totalité de son répertoire. En deuxième partie, l'accordéoniste italien Ricardo Tesi et son fameux groupe Banditaliana fit vibrer la salle, dans un genre musical différent entre chansons d'hier et d'aujourd'hui, traditionnelles et de jazz. Il a su transporter le public avec des sonorités mélodieuses et chaleureuses. La seconde soirée fut illuminée par la présence de Richard Galliano qui a joué à guichets fermés. Ces soirées ont été très appréciées par le public. Les spectateurs pouvaient se restaurer sur place tout en continuant d'apprécier le talent des artistes.

L'EUROPE MARSEILLANAISE

Samedi 11 avril 2009 à 18h00

A l'occasion de la fête locale, les « joyeux cabotineurs » invitent au casse-croûte avec les Sapeurs et Grenadiers du 1er Empire de Thuin. A la salle Paul Arnaud.

Participation : 20,00 € pour les adhérents,
25,00 € pour les sympathisants

Le dimanche 12 avril, pour le corso, l'Europe Marseillanaise sera accompagnée d'un détachement des Sapeurs et Grenadiers du 1er Empire de Thuin en Belgique qui paradera à leurs cotés.

Les Sapeurs et Grenadiers du 1er Empire de Thuin en Belgique avaient déjà participé au défilé avec le groupe folklorique lors du corso du printemps 2004. Cela leur avait tellement plu qu'ils ont souhaité revenir, mais également pour faire honneur à un de leurs membres habitant entre-temps Marseillan, notre ami Michel Lienard, doyen de l'Europe Marseillanaise. Les Sapeurs et Grenadiers du 1er Empire de Thuin sont pris en charge par notre association pour les repas. Le Comité des fêtes nous a invités au déjeuner dimanche avant le défilé.

Pour les logements, nous cherchons toujours des personnes qui voudront bien nous en mettre à disposition gratuitement.

Du 24 Avril au 1er Mai 2009

Voyage par avion en Turquie pour 8 jours / 7 nuits
Départ Marseille/Antalaya.

La Riviera Turque et Pamukkale

Prix des prestations incluses pour deux personnes en chambre double ou une personne en chambre individuelle : 500 €
La deuxième personne est gratuite.
Formule copain/copine : Partir à deux dans 2 chambres individuelles
Supplément : 130 € par personne.
Forfait d'excursions: A réserver à l'avance 100 € par personne.
Une documentation détaillée est disponible au siège ou à la permanence tous les mercredis de 10h00 à 12h00. Les inscriptions sont déjà en cours.

Dimanche 26 avril 2009, à 15h00

Sortie à l'*Opéra de Montpellier* au Corum. Santa Suzana / Le Château de Barbe Bleue. Inscriptions, au plus vite pour la commande des billets, au siège, 19, rue Vedel. ***Tél : 04.67.01.75.73 ou 06.26.70.66.26***, ou à la permanence les mercredis de 10h à 12h, Salle Vedel.

ANCÊTRES MARSEILLANAIS

Calendrier des permanences 2009

Janvier : vendredi 2 - samedi 17
Février : vendredi 6 - samedi 21
Mars : vendredi 6 - samedi 21
Avril : vendredi 3 - samedi 18
Mai : samedi 16
Juin : vendredi 5 - samedi 20
juillet: vendredi 3 – samedi 18
Août : vendredi 7
Septembre : vendredi 4
Octobre : vendredi 2 – samedi 17
Novembre: vendredi 6 – samedi 21
Décembre: vendredi 4 – samedi 19

A la Salle VEDEL de 14h à 19h

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE MARSEILLAN

A 10h45, le Président Armand VACHER ouvre la séance en présence du vice-président fédéral Pierre CONNAN, après avoir constaté que le corum était atteint et l'assistance nombreuse.
Une minute de silence est observée à la mémoire des disparus, et de notre camarade Joseph PEYRONNEL.
Les nouveaux adhérents sont présentés : Messieurs AGUILERA Michel, FOULON Jean-Jacques, GASC Louis, ORMEROD James. Le président souligne l'importance des adhésions pour soutenir l'action efficace de nos dirigeants dans la défense des anciens combattants, des veuves et orphelins.
Pour le renouvellement des quatre membres sortants du conseil d'administration, sont élus 3 ans à l'unanimité :
FINET Gérard, ESPOSITO Georges, GASC Louis et RICHIER André.
Armand VACHER annonce qu'il ne se représentera pas à la présidence de l'association.
Le rapport moral du secrétaire est adopté à l'unanimité. Le rapport financier du trésorier indique un solde positif de 231,66 € du compte d'exploitation et un solde de trésorerie de 1.826,39 € à la date du 31/12/2008. Après un avis favorable du contrôleur aux comptes, le rapport est approuvé à l'unanimité.
Le vice-président fédéral intervient pour parler du recrutement, des congrès nationaux de 2009 à Colmar et 2010 à Montpellier. Après quelques questions diverses, la séance est levée. Une remise de décorations a eu lieu.
Le conseil d'administration réuni a élu son bureau :
Président honoraire : VACHER Armand
Vice-président d'honneur : TRUC Jean-Alain
Président : PEGLION Jean-Claude
Secrétaire : FINET Gérard
Adjoint : MORALES Michel
Trésorier : GASC Louis
Adjoint : ESPOSITO Georges
Porte-drapeau : AMIOT Pierre
Adjoint : GUET Bernard
Déléguée sociale : PUJOL Huguette
Assesseurs : KIBLER Jean et RICHIER André
Contrôleur aux comptes : D'AGRO François.
Adresse de correspondance :
29, rue des Flots Bleus
34340 MARSEILLAN

Suite à l'Assemblée générale du 7 février 2009, les décorations suivantes ont été remises.

Décorations officielles :
M. COMITI Antoine a reçu La Croix du Combattant volontaire avec agrafe 1939/1945.
M. AIECH Maurice a reçu La Croix du Combattant.
M. RICHIER André a reçu le Titre de Reconnaissance de la Nation.

Récompenses internes UNC :
M. AMIOT Pierre, le Mérite UNC Bronze
M. RICHIER André, la médaille du Djebel Bronze.
En clôture, Le vice-président fédéral, Pierre CONNAN, a remis, au nom du président général de l'UNC, à notre président, VACHER Armand, la médaille émise pour le 90ème anniversaire de la Fondation de l'Union Nationale des Combattants, par le président Georges CLEMENCEAU et le père BROTTIER en 1918.

MARSEILLAN CAUDETE

Super voyage du 4 au 10 septembre pour les fêtes *Moros y Christianos,*
à Caudete, avec soirée à Benidorm, au Benidorm palace et repas à Albacete, pour la Foire Européenne du Tourisme.
Places limitées !
Date limite des inscriptions le 15 mai 2009
Renseignements et inscriptions,
Pascal MARTY : 06.19.17.10.46
Emilie PEREZ : 04.67.26.67.28

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMMAC :

Samedi 21 février, s'est tenue à la salle Paul Arnaud, l'Assemblée Générale de l'AMMAC de Marseillan, avec la participation de l'adjoint au maire délégué aux anciens combattants M. Gérard Bruno. Après le discours du président sur l'activité de l'association par le secrétaire et le rapport moral du trésorier; quitus était donné par les adhérents de l'amicale. Suite à cette réunion, des médailles ont été remises à M. Thieule et M. Paul Méric, anciens présidents de l'amicale par M. Nouzarède, président de l'UD34... Cette journée s'est terminée par un excellent repas dans une ambiance amicale et festive...

INFORMATION :
Pour toutes les associations

Pour publier un article dans le prochain "Lo Cridaire", merci de nous communiquer vos articles et photos, avant le VENDREDI 24 AVRIL.

nathalie.poignon@marseillan.com
Service communication : 04.67.77.97.20

Les textes et illustrations fournis par les associations sont reproduits en l'état.

En bref...

Marseillan Mission Emploi se met au vert

La MME, dont les locaux se trouvaient dans la rue Emile Zola, a déménagé aux Services Techniques de la ville, avenue de la zone industrielle.
C'est donc dans ces nouveaux murs que Marie-Pierre YAGUE accueillera dorénavant le public. Des locaux plus lumineux mais également un stationnement facilité.
Renseignements au 04 67 21 14 83
marie-pierre.yague@marseillan.com

Julien RIOCHE cesse son activité

Après avoir œuvré durant quelques années comme président de l'association «Les supporters du Football Marseillanais», Julien RIOCHE a «déposé les crampons». Les danseurs se faisant de plus en plus rare, les thés dansants ne faisaient plus recette. C'est donc avec une petite pointe de nostalgie que Julien a décidé de stopper son activité.

Comité départemental des amis de Notre-Dame de Santa Cruz

La première visite de la Vierge de Santa Cruz est rendue possible grâce au Comité départemental (Hérault) des Amis de Notre-Dame de Santa Cruz.
Programme sommaire :
Veillée mariale dans l'église Saint-Paul samedi 2 mai 2009 à 21h00.
Début de la procession maritime avec une flottille importante (environ 50 bateaux) vers 14h45 dimanche 3 mai vers la zone artisanale de La Peyrade.
Vers 15h00, elle passera derrière la Maison de retraite « Les Muscates » pour arriver vers 16h15 au Plan du Bassin.
Le rassemblement commencera à 16h30. La procession pédestre démarrera à 17h00 pour aller jusqu'à l'église Saint-Paul.
La grand-messe débutera à 17h30.
Un repas (21€ tout compris) est prévu pour les personnes ayant réservé.
Contact : 04.99.04.09.17 / guillamonjp@free.fr
Site Internet : lesamisdenotredamedesantacruz.ifrance.com

Année scolaire 2009/2010 Inscriptions et pré-inscriptions

Les demandes de pré-inscriptions des enfants nés en 2006 seront reçues en mairie, au service population et enfance, aux heures d'ouverture des bureaux (9h45 à 12h et 13h30 à 18h) **à partir du mois d'avril**.
Il convient de présenter : livret de famille, carnet de santé et justificatif récent de domicile.

Inscriptions à l'école maternelle Marie Fayet :
Les vendredis de 9h à 11h et de 14h à 16h, en prenant rendez-vous au préalable.

Inscriptions à l'école de Frontegeire Marie-Louise Dumas :
Les vendredis 12, 19 et 26 juin de 15h30 à 17h30

TRIBUNE LIBRE

André Giron, l'avait dit, s'adressant à Yves Michel lors du Conseil du 12 janvier : « Que dire de votre budget 2009 ? C'est un budget de prudence, qui manque d'ambition. Nous ne l'approuvons pas. »
Il n'y a en effet presque rien à commenter dans le premier budget d'Yves Michel. Aucun travaux significatifs, malgré l'annulation du projet « passerelle ».
Que fait-il, alors que la ville est selon lui en faillite?
Il maintient la hausse d'indemnités de 30% de ses adjoints et rémunère 360 euros par mois 2 élus de plus (pour cela il trouve de l'argent), mais déclare que parce que les employés ne travaillent pas assez, ils portent « préjudice à l'équilibre financier communal ».
Côté investissement, le Maire aurait pu créer de nouveaux équipements pour presque rien : Williams Méric, peu avant les élections municipales, avait négocié avec le Conseil Général l'agrandissement du complexe sportif, si utile aux collégiens et aux associations. Le département avait assuré 1.000.000 d'euros de subventions. Yves Michel n'a même pas pris la peine de reprendre contact avec le Conseil Général. Le projet est donc reporté aux calendes grecques. Encore une belle occasion ratée.
Le maire est logique avec lui-même : il a déclaré au Conseil du 12 février être favorable à la suppression des départements. Est-ce que quelqu'un a expliqué à Yves Michel que, sous Méric, le département accordait chaque année plusieurs centaines de milliers d'euros de subventions à Marseillan? Il est vrai que ces subventions étaient données à de réels projets de développement. Rien qui ne colle avec la politique de Yves Michel et de ses amis, qui n'en n'auront pas besoin pour réaliser leur non programme !!!!!

Le groupe Marseillan Bien Thau
http://marseillanthau.canalblog.com.

NOUVEAUX COMMERCES

Entreprise d'électricité générale

Gille DUPUIS
Dépannage et installations
41, chemin de la Belle Bouche
Tél. 06.30.15.05.47

Sud Informatique

Assistance informatique et internet en atelier ou à domicile.
Christophe VARNIERE vous accueille dans les anciens locaux de Marseillan Mission Emploi.
Ouvert du lundi au samedi,
de 8h à 12h et de 14h à 19h
14 rue Emile Zola
34340 Marseillan
Tél. 04.67.09.03.74
Tél. 06.76.08.24.07
Site internet :
www.sudinformatique.com
Courriel :
contact@sudinformatique.com

Cabinet d'Avocat

Maître Lardet Linda,
Avocat généraliste, spécialisée en droit des personnes et en droit social, a le plaisir de vous informer de sa récente inscription au Barreau de BEZIERS et de l'ouverture de son Cabinet au 2 rue des Belles (à proximité de l'Etude Notariale).
Elle reçoit uniquement sur rendez vous.
Tél 04.67.62.34.66
Mail: lardet.linda@wanadoo.fr

Epicerie Philippe

Ouverture mars 2009 d'un site web avec vente en ligne d'une épicerie fine ainsi qu'un show-room à Marseillan-ville, à proximité du port (rive gauche).
Ouverture du show-room le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h, ouverture plus large en saison estivale et sur rendez-vous.
Site web :
www.epiceriephilippe.fr
Epicerie Philippe :
8 Boulevard Jean Bertouy

Etat Civil

NAISSANCES

Louna TOCE née le 29.12.2008
Léna TOCE née le 29.12.2008
Axel GRANDJEAN--GARRIGUES né le 02.10.2008
(reçu l'avis de naissance le 20.01.2009)
Lukas MESURON né le 12.01.2009
William BELCASTRO--TAUSTE né le 26.01.2009
Preston LERCH né le 04.02.2009
Sarah LAVILLE – GRAGLIA née le 26.02.2009

MARIAGES

Lionel GAUDERAT et Julie MARTIN le 17.01.2009
Jefferson RICHARD et Séverine TORLOTIN le 24.01.2009

DECES

Madeleine JOULIN veuve CAPESTAN le 11.01.2009, âgée de 82 ans
Claude GARCIA le 11.01.2009, âgé de 76 ans
Yvonne ROUAIX veuve BOSC le 14.01.2009, âgée de 94 ans
Manuel REQUENA le 16.01.2009, âgé de 90 ans
Pierre ARMAND le 16.01.2009, âgé de 88 ans
Marcelle CABAU épouse DEDIEU le 16.01.2009, âgée de 86 ans
Robert PAJOT le 18.01.2009, âgé de 89 ans
Claire JULLIEN veuve SALLES le 22.01.2009, âgée de 87 ans
René SAVY le 22.01.2009, âgé de 61 ans
Christian CERISUELO le 25.01.2009, âgé de 47 ans
Maklouf CHARBIT le 28.01.2009, âgé de 75 ans
Ulysse FOURNIOU le 02.02.2009, âgé de 92 ans
Roland MOLINA le 31.01.2009, âgé de 62 ans
Henricus ENGBERS le 05.02.2009, âgé de 68 ans
Georgette CHARDENOUX veuve HERMET le 11.02.2009, âgée de 83 ans
Céline COMBES épouse CALVO le 12.02.2009, âgée de 64 ans
Tami KHERRAF le 12.02.2009, âgé de 76 ans
Elise ANACLET épouse LLONG le 13.02.2009, âgée de 87 ans
Jacques ROQUES le 12.02.2009, âgé de 65 ans
Antoine VIDAL le 13.02.2009, âgé de 66 ans
René SIBRA le 22.02.2009, âgé de 77 ans
Pierre PICHOIS le 26.02.2009, âgé de 74 ans
Marie FROMENT veuve CASIMIR le 28.02.2009, âgée de 105 ans
Michel BANON le 02.03.2009, âgé de 87 ans

INFORMATIONS

Si vous ne recevez pas le magazine municipal et que vous résidez à Marseillan, merci de vous faire connaître auprès de nos services :
nathalie.poignon@marseillan.com
ou
service communication
Mairie de Marseillan
04.67.77.97.20

Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, vous pouvez télécharger Lo Cridaire sur notre site internet :
www.marseillan.com

PIXEL SUD

Votre espace numérique sur Marseillan !

Cédric et Virginie ROJO vous proposent :

IMPRIMERIE

- Photocopies N&B / Couleurs
- Cartes de visites - Faire-part - Flyers - Menu
- Tampons - Reliures - Plastification -> A2
- Impression grand format : Plan A0 - Poster

INFORMATIQUE

- Vente et réparation de matériel informatique
- Point internet & WIFI 3€/Heure
- Formation
- Devis personnalisé gratuit

PUBLICITÉS ADHÉSIVES

- Lettres découpées & Vinyl numérique
- Véhicules - Vitrine - Enseignes
- Panneau Publicitaire - Bâches

7 Avenue Victor Hugo
34340 MARSEILLAN
(à coté du fruits&légumes)

Site internet : www.pixelsud.fr
E-mail : pixelsud@orange.fr

Tél: 04 67 21 30 38